

EXTRAIT DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2010

Martigny, le 8 juillet 2010

Au cours de sa séance du 23 juin, le Conseil a notamment :

Œuvre d'art à installer à l'int. ou à l'ext. du nouveau bâtiment du bassin de natation

- Approuvé le choix de lauréat du jury, à savoir Le saut de l'ange, œuvre de Mme Josette TARAMARCAZ, sculpteur plasticienne, domiciliée à Fully, suite au concours de projets artistiques lancé par la Commune, sculpture réalisée en bronze, avec platine bleue, poids du bronze environ 90 kg, dimensions de la sculpture de taille humaine

Mandat d'étude parallèle pour le nouvel aménagement de la Pl. Centrale et de l'Av. de la Gare

- Retenu le projet intitulé "Figures Rectangles" du bureau AUDIGIER et PILET dans le cadre du nouvel aménagement de la Place Centrale

Le vernissage public de l'exposition des projets du concours aura lieu le lundi 19 juillet 2010 à 18 h 00 à la Salle communale.

Autorisation occasionnelle d'exploiter

- Délivré à Mme Marianne CONSTANTIN une autorisation occasionnelle d'exploiter au sens de l'art. 4 LHR, pour l'exploitation d'un débit de boissons, sans restauration, dans

le cadre du Marché de l'abricot à la Jardinerie Constantin du 1er juillet au 31 août 2010

du lundi au vendredi de 08 h 00 à 18 h 30
le samedi de 08 h 00 à 17 h 00

- Délivré à l'Association "La Talonnade", par M. Julien CRETTON, une autorisation occasionnelle d'exploiter au sens de l'art. 4 LHR, pour l'exploitation d'un débit de boissons avec petite restauration, les vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 août 2010, dans le cadre du tournoi populaire à but humanitaire, au terrain de football du Forum, selon les horaires suivants :

arrêt de la musique à 24 h 00
fermeture du bar et fin de la manifestation à 01 h 00 maximum

Prolongations exceptionnelles durant les mois de juillet et août 2010

- Délivré une autorisation de fermeture exceptionnelle à 02 h 00 les **vendredis et samedis durant les mois de juillet et d'août 2010**, aux établissements suivants :
- Bar Les Arcades, Piccolino Bar, Barock Café & Live, King's Bar Mercure Hôtel du Parc

assortie des conditions suivantes :

arrêt de la musique à 23 h 00
présence d'un agent de sécurité reconnu de 01 h 00 à 02 h 30 afin d'éviter notamment toutes nuisances sonores en terrasse pour les riverains

Marché de Noël 2010

- Approuvé les dates et horaires du Marché de Noël 2010 qui se déroulera sur l'Avenue de la Gare, à savoir du mercredi 12 décembre au vendredi 24 décembre 2010, de 14 h 00 à 20 h 00, avec des nocturnes allant jusqu'à 22 h 00 les 17, 21 et 23 décembre 2010

Constructions

Approuvé les demandes suivantes :

- **LAMBIEL Claude et Danièle** : construction d'une maison d'habitation et d'un box à voitures avec dérogation sur la parcelle 16'752, plan 211, Rue des Farquets, zone d'habitat individuel (R2), coord. 573'360/105'760

- **CHESEAUX Philippe** : construction d'un couvert à voitures sur la parcelle 15'671, plan 44, Rue des Fumeaux, zone d'habitat collectif B (R3), coord. 571'100/106'710
- **CARRON-GUEX Isabelle** : agrandissement de la terrasse du bâtiment sis sur la parcelle 3'894, plan 32, Chemin du Pont, zone vieille ville (VV), coord. 571'590/106'060
- **SIMON Marie-Antoinette** : changement d'une fenêtre sur le bâtiment sis sur la parcelle 6'448, plan 3, Rue Bonne de Bourbon, zone d'habitat individuel (R2), coord. 572'015/105'330
- **ALEM GONCALVES Jaime** : changement de fenêtres sur le bâtiment sis sur la parcelle 4'017, plan 35, La Verrerie, zone de hameau (VH), coord. 569'650/108'790
- **ROSEL EXPLOITATION - Idées Loisirs** : aménagement d'un parc de loisirs sur la parcelle 4'258, plan 37, Iles Cédées, zone détente, sports et loisirs à aménager (R3), coord. 570'560/108'335
- **MORET Frères** : choix des teintes pour les façades de la halle industrielle en construction sur la parcelle n° 9'271, plan n° 214, Rue des Finettes, zone mixte artisanale et commerciale, à savoir : façades gris clair RAL 7035 avec angles gris foncé RAL 7039.
- **BAUMANN Michel** : choix des teintes pour les façades de la grange sise sur la parcelle n° 10'429, plan n° 104, Rue de Rossettan, zone vieille ville, à savoir : façades prune claire Marmoran 32127.
- **PAYOT Danielle** : choix des teintes pour la rénovation des façades du bâtiment sis sur la parcelle n° 11'068, plan n° 108, Rue St-Théodule, zone d'habitat collectif B (R3), à savoir : façades bâtiment principal gris moyen Marmoran 32141, façades annexe gris clair Marmoran 32144, avant-toit idem façades bâtiment, stores et volets gris anthracite RAL 266

Intégration

- Approuvé le nouveau cahier des charges de la Commission d'intégration, réadapté et réactualisé suite à certaines tâches aujourd'hui assumées par les acteurs de l'intégration

Travaux publics

- Adjugé les travaux de la 2ème étape de l'Avenue de la Fusion

Bâtiments publics

- Adjugé les travaux d'aménagements extérieurs du bassin de natation couvert et de l'UAPE
- Adjugé la fourniture de praticables pour la Maison de la Musique
- Adjugé le mandat d'étude historique pour le bâtiment de l'ORP
- Adjugé les installations de sonorisation pour la Grande Salle de l'Hôtel de Ville et la Salle communale
- Adjugé la fourniture du machine à laver la vaisselle pour le CO Ste-Marie
- Adjugé les travaux de menuiserie et d'électricité pour la rénovation de la salle des maîtres de l'Ecole Centre Ville B

Education et formation

- Adjugé les fournitures de matériel ACM
- Approuvé la nomination de M. Laurent PLASSARD en qualité de maître de sport
- Approuvé la nomination de plusieurs enseignants spécialisés pour le Centre pédagogique spécialisé

Sports

- Attribué les heures de glace de la patinoire municipale pour la saison 2010 / 2011